

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN – 20 - A	0502
Intitulé du poste	
Infirmier(ère) à la CVAGS	
Intitulé de l'emploi	
Infirmier(ère)	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction de la santé publique
Direction adjointe	Direction adjointe Veille et Sécurité Sanitaires
Pôle	Pôle régional de veille sanitaire

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La Direction de la santé publique est structurée en 3 Directions adjointes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction adjointe Veille et Sécurité Sanitaires - Direction adjointe Santé Environnement - Direction adjointe Prévention et Promotion de la Santé <p>Elle est placée sous la responsabilité du Directeur de la santé publique.</p> <p>A ce titre, il assure la présidence déléguée de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine de la prévention, de la santé au travail, de la santé scolaire et de la protection maternelle et infantile.</p> <p>Il est également membre du COMEX, du CODIR et participe au conseil de surveillance de l'Agence.</p> <p>La Direction adjointe Veille et Sécurité Sanitaires est chargée de contribuer sous la responsabilité du Directeur de la santé publique à la conception et la mise en œuvre de la politique de santé publique, et plus particulièrement de la veille et de la sécurité sanitaires dans le cadre des objectifs fixés par le Directeur général de l'ARS.</p> <p>Elle élabore et met en œuvre le volet veille, alerte et gestion des urgences sanitaires (VAGUSAN) du schéma régional de prévention constitutif du projet régional de santé.</p>

A ce titre :

Elle participe aux travaux menés par le directeur de la santé publique en collaboration avec les deux autres Directions adjointes : la Direction adjointe prévention et promotion de la santé et la Direction adjointe santé environnement. Elle participe en tant que de besoin et dans ce champ aux travaux menés par les autres Directions de l'ARS, la zone de défense, les délégations départementales.

Elle établit des liens avec les préfetures dans le domaine relatif aux gestions de crises dans le cadre des protocoles signés entre les préfets de départements et le Directeur général de l'ARS. Elle participe en tant que directeur adjoint au comité de Direction de la santé publique et au comité de Direction de l'agence régionale de santé.

Elle a pour mission la régionalisation de l'organisation des veille et sécurité sanitaires ainsi que de la préparation des plans de gestion de crise. Elle assure la continuité des missions de l'ARS dans la veille et la sécurité sanitaires.

Elle organise et anime la plate-forme régionale de veille et sécurité sanitaires qui comprend :

- le pôle régional de veille sanitaire (PRVS)
- le pôle régional de défense sanitaire (PRDS)

et la participation de la Cellule régionale de Santé Publique France en région (CIRE).

Elle contribue avec les chefs de pôles chargés de la pharmacie et des produits de santé et de l'hémovigilance aux politiques dans ces domaines et à la bonne organisation de leurs missions.

Elle répond aux besoins des agents de sa Direction adjointe (formations, évaluations...)

Missions/Activités

L'agent a pour mission des :

- **Activités permanentes :**

- Assurer en lien et sous la responsabilité de médecins en santé publique une mission de veille et sécurité sanitaires pour les départements 22, 35 au quotidien et en fonction des nécessités de service pour le 29 et le 56. Les principales activités consistent à :

- *vérifier et valider* l'ensemble des signaux de maladies à déclaration obligatoire et non obligatoire et des événements pouvant avoir un impact sur la santé,
- *gérer ces signaux* comprenant l'organisation des enquêtes autour des cas, l'interrogatoire des patients et ou de leur famille, l'établissement de la liste des sujets exposés, l'élaboration de la liste des sujets à dépister, l'aide pour l'organisation et la mise en œuvre de mesures de dépistages et de protection en direction des populations à risque en lien avec différents partenaires, la réalisation en partenariat d'actions, d'informations, de formations si nécessaire auprès des professionnels de santé, des structures de soins, des groupes de population concernés et des autorités,
- *remplir l'outil SiVSS* pour assurer la traçabilité des signaux,
- recueillir les statistiques pour le bilan d'activités.

- **Activités complémentaires :**

- Assurer au CORRSi ponctuellement la continuité du service.
- Rencontrer, travailler sur des protocoles avec des partenaires de la veille sanitaire dans les départements 22 et 35.
- Participer en fonction de l'actualité à des missions d'appui à la défense sanitaire (exercices, Cellule Régionale d'Appui, Pilotage et Suivi...)
- Avoir un engagement particulier sur une thématique de santé régionale gérée par la CVAGS.
- Assurer avec un médecin de la Direction VSS la mission « qualité » de la CVAGS

- Assurer l'organisation de la surveillance des épreuves écrites et participer à la correction de ces épreuves pour le diplôme de préleveur sanguin.
- Représenter le DGARS comme membre de droit des jurys DEI, aide-soignant(e)s, auxiliaires de puériculture et ambulancier(ère)s.
- Assurer le remplacement ponctuel de membres du jury VAE de carrières sanitaires et sociales.

Conditions particulières

Disponibilité et mobilité exceptionnelles en situation d'urgence
 Participation aux cellules d'urgence et de crise
 Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).
 Compétences requises sur le poste : Diplôme d'infirmier(ère) et de formation en santé publique

Profil recherché

Le poste est ouvert aux :

- Infirmiers(ères) de santé publique, Infirmiers(ères) contractuels(les)

Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement institutionnel et administratif - Problématiques de santé et des déterminants de santé - Acteurs de la santé publique - Cadre réglementaire de la veille et l'alerte sanitaires - Cadre conceptuel de la veille et l'alerte sanitaires - Connaissances des ressources documentaires utilisables - Notions sur les maladies et l'environnement
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils et des systèmes d'information spécifiques - Maîtriser des situations dans des délais contraints - Mettre en œuvre les techniques de communication professionnelle - Proposer les mesures préventives et correctives - Analyser et maîtriser les risques - Assurer la compréhension des situations à risque auprès des décideurs et de la population - Définir des procédures d'alerte et savoir alerter - Identifier les situations à risque
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Résister au stress - Communiquer en situation de crise - Faire preuve de discrétion professionnelle - Faire preuve de rigueur - Gérer des situations conflictuelles - Travailler en équipe

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.santé.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	22 mars 2017